



## DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVENANT N° 2

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien  
9 rue des Prairies  
42410 PELUSSIN

Représentée par M. Serge RAULT, Président,

### B - Identification du titulaire de la DSP

SAS LA CASAEUX Lieu-dit Loye, 1371, route de Colombier - 42520 Veranne

### C - Objet de la DSP

■ Objet de la délégation de service public:

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION DE LA BASE DE LOISIRS A SAINT PIERRE DE BŒUF ET DE LA PISCINE A PELUSSIN

■ Date de signature du marché : 23 Octobre 2019

■ Durée d'exécution du marché public : 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

### D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Par délibération du 1er juillet 2019, la communauté de communes a autorisé la signature de la convention de Délégation de Service Public (DSP) de la restauration de la base de loisirs à Saint-Pierre-de-Bœuf et de la piscine à Pélussin avec M. Bernard RIVORY en son nom propre.

L'avenant n°1 a modifié le nom du prestataire de la DSP de Bernard RIVORY en « SAS LA CASAEUX ».

Suite à des problématiques techniques rencontrées sur le bâtiment de la piscine et les importantes fuites d'eau constatées nécessitant d'importants travaux, les élus ont pris la décision de fermer la piscine jusqu'à la réalisation des travaux de réhabilitation. Aussi, il est nécessaire de modifier la DSP pour retirer la gestion de la piscine par le délégataire.

L'avenant n°2 a donc pour objet de modifier les articles :

- Article 1 : Economie générale de la DSP : Suppression de tous les éléments relatifs à la piscine de Pélussin
- Article 3.1 : Périmètre des équipements et installations affermés : Suppression de tous les éléments relatifs à la piscine de Pélussin
- Article 3.3 : Exclusivité du service : Suppression de tous les éléments relatifs à la piscine de Pélussin

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-244200895-20220707-22\_07\_01-DE  
Accusé certifié exécutoire

- Article 5 : Périodes et horaires d'ouverture : Suppression de tous les éléments relatifs à la piscine de Pélussin
- Article 20.1 : Montant de la redevance : Suppression de la part fixe relative à la piscine de Pélussin. Ainsi, la part fixe s'élève à la somme forfaitaire de **9600 € hors taxes par an** et se détaille de la manière suivante :

	part fixe EEV St-Pierre de Boeuf	part fixe CDL St-Pierre de Boeuf	total part fixe
2022	7 800,00 €	1 800,00 €	<b>9600,00 €</b>
2023	7 800,00 €	1 800,00 €	<b>9600,00 €</b>
2024	7 800,00 €	1 800,00 €	<b>9600,00 €</b>

Le reste de l'article demeure inchangé .

- Article 23 : Révision des conditions financières : Suppression des éléments relatifs à la piscine de Pélussin
- Article 24 : Contrôle de la délégation : Suppression des éléments relatifs à la piscine de Pélussin

Les autres articles de la DSP restent inchangés.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220707-22\_07\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220707-22\_07\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)